



## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 août 2020

L'an deux mil -vingt et le 06 août à 19 heures,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUESNEL Bruno, Maire.

**Présents :** M. QUESNEL Bruno, Mme FAUTRAT Aurélie (pouvoir à M. POISSON Daniel), M. RABECQ Éric, Mme BOURDIN Isabelle (départ à 19 h 36, pouvoir à Mme POUILLAIN Nicole), M. POISSON Daniel, Mme POUILLAIN Nicolle, M. PERRON Sylvain, M. CREVEL Paul, Mme HENDERYCKSEN Christine, Mme LECERF Fabienne (pouvoir à M. QUESNEL Bruno), M. BOURGUET Patrice, Mme CROSOIR Olivia, M. MARIE-LECONTE Jean (départ à 19 h 45, pouvoir à Mme HENDERYCKSEN Christine), Mme LAPIE-BEUNEL Liza (pouvoir à M. CREVEL Paul), M. RIPERT Jean-Claude (pouvoir à M. RABECQ)

**Excusés :**

**Absents non-excusés :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Patrice BOURGUET

**Date de convocation :** 31 juillet 2020

**Date d'affichage :** 31 juillet 2020

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

Présents : 11 à 9

Pouvoirs : 4 à 6

Votants : 15

### Ordre du jour

#### **I) Affaires administratives**

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 15 juillet 2020 ;
2. Election Délégué correspondant défense ;
3. Election délégué pour l'association de jumelage mer et sienne ;
4. Décision du Maire par délégations ;
5. Modification des missions de la commission « Communication et évènementiel » ainsi que « Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et jumelage » ;
6. Inscription sur les commissions thématiques de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage ;

#### **II) Affaires liées au personnel**

7. Vote du Plan de formation 2020 ;

#### **III) Affaires diverses**

8. Achat de masques ;
9. Information rupture de la convention HERENGUERVILLE ;
10. Vente herbe à un particulier ;
11. Questions diverses.

-----

## 1- Approbation du compte-rendu du conseil du 15 juillet 2020

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu précité.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

## 2- Election Délégué correspondant défense

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de proposer à la « Délégation Militaire Départementale (50) » la désignation d'un délégué de la commune. Monsieur le Maire propose Monsieur Jean MARIE-LECONTE à ce poste.

**Le Conseil municipal,**

**DÉCIDE** de proposer un délégué au Délégation Militaire Départementale (50) à main levée,

- **Monsieur Jean MARIE-LECONTE**

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

**DELIBERATION N°2020/06/08-1**

## 3- Election délégué pour l'association de jumelage « mer et sienne »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de proposer à l'association de jumelage « mer et sienne » la désignation d'un délégué de la commune.

Monsieur le Maire demande à Monsieur CUSSON des explications sur celle-ci, Monsieur CUSSON explique brièvement les objectifs, intérêts et liens...

Cette association regroupe 6 communes (Quettreville sur sienne – Hauteville sur mer – Annville – Lingreville – Montmartin sur mer – Régnerville sur mer) et l'année 2020 est le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

**Le Conseil municipal,**

**DÉCIDE** de proposer un délégué à l'association de jumelage « mer et sienne » à main levée,

- **Madame HENDERYCKSEN Christine**

**DÉCIDE** de proposer un délégué suppléant à l'association de jumelage « mer et sienne » à main levée,

- **Monsieur CREVEL Paul**

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

**DELIBERATION N°2020/06/08-2**

## 4- Décision du Maire par délégations

N°	DATE	DOMAINE DE DELEGATION	OBJET	MONTANT TTC
2020-01	15 juillet 2020	Commande publique	Achat modem/routeur pour Mairie.	44.40€
2020-02	15 juillet 2020	Commande publique	Achat ordinateur portable (logiciels-maintenance) pour le bureau du Maire.	2 337.60€
2020-03	16 juillet 2020	Commande publique	Achat Matériel administratif et technique (papier, cartouche d'encre).	177.07€
2020-04	16 juillet 2020	Commande publique	Achat Matériel administratif (tableau, enveloppes).	91.85€
2020-05	17 juillet 2020	Commande publique	Achat équipement de protection des agents du service technique.	1 499.75€
2020-06	23 juillet 2020	Commande publique	Remplacement vitre d'un particulier suite à un accident lors du nettoyage de la voirie.	181.06 €
2020-07	24 juillet 2020	Commande publique	Achat vitrine d'extérieur.	390 €
2020-08	27 juillet 2020	Commande publique	Contrat de maintenance du matériel option intervention sur site.	366 €
2020-09	27 juillet 2020	Commande publique	Contrat Horizon Village My Cloud suite a devis signé en décembre 2019.	Investissements logiciels : <b>6 307.20 €</b>  Fonctionnement prestations : <b>4 204.80 €</b>  Reprise des logiciels : <b>-648 €</b>
2020-10	29 juillet 2020	Commande publique	TELECOMS ENTREPRISE ACHAT Téléphone sans fil bureau « Affaires sociales ».	270 €
2020-11	03 août 2020	Commande publique	JVS PASS'Elu.	114 €
2020-12	04 août 2020	Commande publique	Boite à clés x 100.	73.19 €
2020-13	04 août 2020	Commande publique	Travaux de réfection.	720 €
2020-14	04 août 2020	Commande publique	Branchement rue du clos.	2 010 €
2020-15	05 août 2020	Commande publique	Achat équipement de protection électrique du service technique.	394.30 €

Explication de Monsieur QUESNEL sur les différentes dépenses et justification de l'achat de l'ordinateur portable qui ne représente que 670 €, à cela s'ajoutent l'installation, les licences, la sécurité...

La Commune reçoit une participation au contrat HORIZON en fonction de son utilisation.

Monsieur QUESNEL demande à Monsieur POISSON d'expliquer la décision n° 2020-13 et n°2020-14.

**5- Modification des missions de la commission « Communication et évènementiel » ainsi que « Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et jumelage »**

Monsieur le Maire demande à Madame BOURDIN de bien vouloir présenter ce dossier.

Lors du conseil du 09 juillet 2020 un tableau a été fait avec les différentes missions des commissions. Nous souhaitons modifier ces attributions. Il convient de modifier les missions des commissions « Communication et évènementiel » ainsi que « Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et jumelage ».

**Vu** la délibération N°2020/09/07-11,

**Vu** la délibération N°2020/09/07-12.

COMMISSIONS	MISSIONS
<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Protocoles et cérémonies</li><li>- Manifestations communales</li><li>- Communication (site internet, réseaux sociaux, publications)</li><li>- Actions de promotion de la commune</li></ul>
<b>Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et jumelage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Salle Culturelle</li><li>- Tourisme</li><li>- Actions citoyennes et chantiers participatifs</li><li>- Vie associative (politique de subvention, accompagnement logistique...)</li><li>- Politique culturelle (agenda culturel...)</li><li>- Le jumelage...</li></ul>

Après délibération, le Conseil municipal décide de :

- **Modifier les missions des commissions municipales « Communication » ainsi que « Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et jumelage » comme ci-dessus.**

<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

**DELIBERATION N°2020/06/08-3**

Départ de Madame Isabelle BOURDIN, 1ère adjointe, à 19 h 36 mn.

**6- Inscription sur les commissions thématiques de la communauté de communes Coutances Mer et Bocage**

Suite au courrier du Président de la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage il est possible aux conseillers municipaux de se positionner sur la liste des commissions communautaires arrêtées comme suit :

<b>COMMISSIONS</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>Santé</b>	<b>Madame POULLAIN ; Madame HENDERYCKSEN</b>
<b>Transition écologique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Programmes transversaux</li><li>- GEMAPI / notre littoral pour demain</li><li>- Mobilité rurale</li><li>- Reconquête qualité des eaux littorales</li></ul>	<b>Madame LAPIE-BEUNEL ; Monsieur RIPERT ; Madame BOURDIN ; Monsieur RABECQ</b> <b>Madame LAPIE-BEUNEL ; Monsieur MARIE-LECOMTE ; Monsieur QUESNEL</b> <b>Monsieur RIPERT ; Monsieur RABECQ ; Madame LECERF ; Madame BOURDIN</b> <b>Madame LAPIE-BEUNEL ; Monsieur RABECQ</b>
<b>Voirie</b>	<b>Monsieur POISSON ; Monsieur CREVEL</b>
<b>Urbanisme</b>	<b>Madame FAUTRAT ; Monsieur RIPERT ; Monsieur CREVEL ; Monsieur QUESNEL ; Monsieur MARIE-LECOMTE ; Madame BOURDIN</b>
<b>Enfance / jeunesse</b>	<b>Madame CROSSOIR ; Madame POULLAIN</b>
<b>Affaires scolaires</b>	<b>Madame BOURDIN ; Madame POULLAIN</b>
<b>Développement économique / Agriculture</b>	<b>Madame FAUTRAT ; Madame LAPIE-BEUNEL</b>
<b>Travaux / Habitat</b>	<b>Monsieur BOURGUET ; Monsieur QUESNEL</b>
<b>Déchets</b>	<b>Monsieur PERRON ; Monsieur RIPERT ; Madame LECERF</b>

<b>Culture</b>	<b>Monsieur PERRON ; Madame HENDERYCKSEN</b>
<b>Projet éducatif social local (PESL)</b>	<b>Madame POULLAIN ; Madame HENDERYCKSEN</b>
<b>Sports</b>	<b>Monsieur PERRON ; Madame CROSSOIR</b>
<b>Finances</b>	<b>Madame HENDERYCKSEN ; Monsieur CREVEL</b>
<b>Eau / assainissement</b>	<b>Madame LAPIE-BEUNEL ; Monsieur CREVEL ; Monsieur POISSON</b>
<b>Numérique</b>	<b>Madame HENDERYCKSEN ; Monsieur CREVEL</b>

Départ de Monsieur Jean MARIE-LECONTE, conseiller, à 19 h 45 mn.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** : de proposer la liste établie à la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

<b>Pour : 15</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

**DELIBERATION N°2020/06/08-4**

### **7- Vote du Plan de formation 2020**

Lors de sa séance du comité technique du mardi 11 février 2020, le centre de gestion de la Manche a émis un avis favorable à la mise en place du plan de formation 2020 pour la commune. Depuis la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, il est nécessaire de présenter ce plan de formation aux membres du conseil municipal.

Monsieur le maire demande au conseil de valider ce plan de formation qui comprend notamment :

- Actualités du droit de l'urbanisme,
- Journée d'actualité statutaire,
- Journée d'actualité sur les élections Départementales,
- La gestion des accidents du travail, des maladies professionnelles et de l'invalidité,
- La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie,
- Les autorisations de conduite de tondeuses autoportées,
- Les fondamentaux du plan local d'urbanisme,
- Les techniques d'abattage des arbres en sécurité,

- L'exécution administrative et financière des marchés publics,
- L'instruction des autorisations du droit des sols.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,**

- **DECIDE** : d'adopter le plan de formation 2020.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

**DELIBERATION N°2020/06/08-5**

### **8- Achat de masques**

Concernant les masques jetables achetés par la précédente mandature, le Maire informe le conseil qu'il ne reste plus beaucoup de stock de masques jetables achetés par la précédente mandature.

Il nous faut réfléchir sur une éventuelle deuxième vague et une anticipation d'achat de masques serait une bonne chose.

Nous avons contacté la Communauté de communes Coutances Mer et Bocage qui nous propose l'achat des masques à 0.57€/unité (masques jetables, prix coutant).

La société Grandis à SAINT PAIR SUR MER propose des masques lavables 40 fois à 4€/unité.

Monsieur BOURGUET informe le conseil que les coûts annoncés paraissent élevés car en grande surface le coût est moitié moins cher.

Après échanges avec les différents élus Monsieur le Maire décide de nommer Monsieur RABECQ et Monsieur CREVEL pour définir les besoins de la commune et les axes d'utilisations (publics, où acheter et stock à définir...)

### **9- Information rupture de la convention HERENGUERVILLE**

Monsieur le Maire, informe le conseil sur la décision du conseil municipal de QUETTREVILLE SUR SIENNE du 3 juin 2020 dénonçant la convention initialement signée entre les communes de Montmartin sur mer et la Commune d'Hérenquerville. Cette dernière participait à hauteur de 2.90 € par repas. Cette dénonciation va augmenter le déficit cantine de Montmartin Sur Mer.

### **10- Vente herbe à un particulier**

Monsieur le Maire, informe le conseil d'un courrier reçu le 29 avril 2020 demandant l'achat d'herbe pour l'année 2020 à hauteur de 150€ pour les parcelles cadastrés section A217-218-295-298 et AP43.

Monsieur le Maire, précise qu'il y a une erreur sur la parcelle n°A217 et n°A218 qui ne sont pas des biens communaux.

**Le Conseil municipal, après lecture de la proposition d'achat d'herbe accepte pour cette année la vente d'herbe au profit de :**

- Ludovic BURNOUF : pour un montant de 150.00 €

Pour : 10	Contre : 4	Abstentions : 1
-----------	------------	-----------------

**11- Questions diverses**

1 - Madame HENDERYCKSEN s'interroge sur les chevaux qui sont sur le terrain public (Four à chaux des Gravelets). Monsieur le Maire lui indique qu'il n'y a pas de convention et ni d'accord écrit de la Mairie.

Madame CROSSOIR demande s'il y aura un appel d'offres pour une prochaine vente d'herbe sur pied ?  
Monsieur le Maire lui indique qu'il y aura un appel d'offres de vente d'herbe sur pied entre mars et avril 2021.

Monsieur CREVEL se questionne sur le principe de ne rien faire cette année par rapport à la vente d'herbe.

Après différents échanges Monsieur le Maire propose d'envoyer un courrier recommandé à l'acheteur pour lui indiquer qu'à partir de l'année prochaine la vente d'herbe se fera au travers d'un appel d'offre.  
La Commune prendra les dispositions afin de faire enlever les animaux placés illégalement sur le terrain communal.

2- Madame CROSSOIR interpelle le conseil sur une branche tombée sur la route (rue des matelots à l'embranchement route de la mer). Monsieur Poisson lui indique qu'il doit se rapprocher du service départemental de la voirie.

3- Madame HENDERYCKSEN s'inquiète sur la régie « fête communale » et demande à Monsieur le Maire si le fond de caisse a été retrouvé.  
Monsieur Le Maire lui indique que les services de la Mairie vérifieront cela et que cette régie selon lui semble pratique.

4- Monsieur le Maire informe le conseil d'une note que lui a adressé Mr RABECQ concernant l'achat du terrain de la rue Franquet, il lui est proposé d'en faire la lecture.  
Après différents échanges, il est convenu qu'une réunion de travail sera programmée sur ce sujet.

5- Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'école de voile d'Hauteville envers les enfants de la Commune n'ayant pas pu partir en vacances cet été (enfants de 10 à 15ans). Une page d'inscription sera à disposition en Mairie et de la publicité sera réalisée par la presse locale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Maire,  
M. QUESNEL Bruno**

Les décisions du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans les deux mois à compter de leur publication.

**Compte rendu conseil municipal  
du 06 août 2020**

<b>Bruno QUESNEL</b>	<b>Aurélie FAUTRAT</b>	<b>Éric RABECQ</b>
	<b>Pouvoir à POISSON Daniel</b>	
<b>Isabelle BOURDIN</b>	<b>Daniel POISSON</b>	<b>Nicolle POULLAIN</b>
<b>Pouvoir à POULLAIN Nicole</b>		
<b>Sylvain PERRON</b>	<b>Liza LAPIE-BEUNEL</b>	<b>Paul CREVEL</b>
	<b>Pouvoir à CREVEL Paul</b>	
<b>Christine HENDERYCKSEN</b>	<b>Jean-Claude RIPERT</b>	<b>Fabienne LECERF</b>
	<b>Pouvoir à RABECQ Éric</b>	<b>Pouvoir à QUESNEL Bruno</b>
<b>BOURGUET Patrice</b>	<b>CROSSOIR Olivia</b>	<b>Jean MARIE-LECONTE</b>
		<b>Pouvoir à HENDERYCKSEN Christine</b>